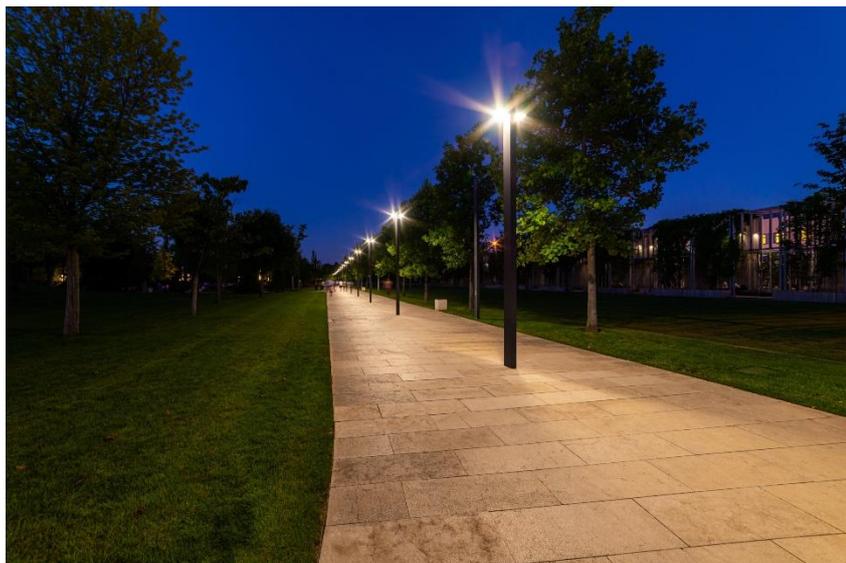


Rénover le parc d'éclairage public répond non seulement à des enjeux économiques, mais également sociétaux et environnementaux

Paroles d'expert

02 février 2023

<https://collectiviteslocales.fr/paroles-dexpert/renover-le-parc-declairage-public-repond-non-seulement-a-des-enjeux-economiques-mais-egalement-societaux-et-environnementaux/>



Alors que certains élus misent sur l'extinction de l'éclairage la nuit pour alléger la facture énergétique, Frédéric Galloo, Président de la Commission « Eclairage public et équipements connectés » du SERCE, propose d'accélérer la rénovation du parc d'éclairage public pour répondre non seulement aux enjeux économiques, mais également sociétaux et environnementaux.

Eteindre l'éclairage public à la nuit tombée pour réduire la facture énergétique. Une bonne idée ?

Il est certain que sur le plan de la réduction des consommations énergétiques, éteindre conduit de facto à ne pas consommer d'énergie !. En revanche, qu'en est-il de la responsabilité du maire, qui au titre de son pouvoir de police se doit de sécuriser les déplacements des administrés sur l'espace public ?

L'éclairage la nuit apporte un sentiment de bien-être et de sécurité. A travers la lumière, c'est aussi l'attractivité économique des villes qui est en jeu.

Il existe des gisements d'économie plus pertinents. Rénover le parc d'éclairage public répond non seulement à des enjeux économiques, mais également sociétaux et environnementaux.

Que préconisez-vous pour que l'éclairage public pèse moins lourd dans le budget des collectivités ?

Le remplacement des lampes sodium haute pression par des leds, couplé à un système de pilotage de la lumière permet aux collectivités de réaliser d'importantes économies d'énergie, pouvant aller jusqu'à 85%, voire même au-delà. En France, seul 21% du parc français a bénéficié de cette transformation. Il est possible grâce aux nouvelles technologies de baisser considérablement le coût de l'éclairage public qui représente 40% de la dépense en électricité des collectivités. Il y a un énorme travail d'information et de pédagogie à faire auprès des collectivités sur le fait que des technologies existent, qu'elles sont aussi ergonomiques et accessibles. Le Serce a conçu une [vidéo](#) pour aider les collectivités et maîtres d'ouvrage à appréhender en amont la rénovation de leur parc d'éclairage public.

L'éclairage solaire fait-il partie des solutions disponibles pour les collectivités ?

Nous ne le préconisons que de façon expérimentale. La raison ? Son coût relativement élevé et son bilan carbone peu favorable, en raison notamment de la maintenance et des batteries, sans compter que ce type d'éclairage nécessite de stocker l'énergie pour la restituer au bon moment. De fait l'éclairage solaire ne répond pas aux besoins d'allumage-extinction de l'éclairage public. En revanche, il trouve sa pertinence pour l'éclairage de sites isolés et peu fréquentés puisqu'il ne nécessite ni câbles ni tranchées. Le Serce sera très attentif à l'expérimentation menée par l'agglomération d'Agen, en partenariat avec une entreprise locale, qui prévoit d'ici 2026 le remplacement de 7 000 lampadaires obsolètes par environ 6000 lampadaires photovoltaïques.

Quid du financement des mesures de modernisation de l'éclairage public ?

Les aides apportées par l'Ademe pour le financement d'études liées aux schémas directeurs de lumière ont constitué une première étape. Pour financer leurs politiques de rénovation de l'éclairage public, les collectivités peuvent également se tourner vers les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) mais leur niveau de financement est en baisse. Le fonds vert doté d'environ 2 milliards d'euros peut être lui aussi mobilisé. Certains élus optent pour les Contrats de Performance Énergétique qui leur garantissent une meilleure maîtrise de leur budget, dans la mesure où ce sont les entreprises qui s'engagent sur le niveau d'économie d'énergie à atteindre et paient des pénalités si elles ne respectent pas les objectifs fixés contractuellement.

Nous suivons attentivement la proposition de loi CPE-MGP* qui propose d'ouvrir le tiers financement à l'État, ses établissements publics et les collectivités territoriales pour leurs travaux de rénovation dans les bâtiments, sous forme de Contrat de Performance Énergétique pendant une période expérimentale de 5 ans. Notre souhait serait d'y inclure l'éclairage public. Pour réussir le pari de la rénovation de l'éclairage public, il faudrait aller plus loin dans les possibilités de financement.

Que faire pour que l'éclairage soit moins impactant pour le milieu naturel ?

Nous travaillons avec des écologues et bureaux d'études spécialisés sur le sujet. Avec les leds, il est possible d'orienter le faisceau de lumière et d'abaisser considérablement les flux lumineux. On ajuste également les températures de couleur afin de proposer un cadre plus favorable à la biodiversité. Nous utilisons les trames sombres, vertes et bleues soit une adaptation de la lumière en fonction des circonstances et de l'environnement.

Nous suivons attentivement le développement de nouvelles formes d'éclairage pour les intégrer au fur et à mesure à nos offres. Par exemple, la start-up Glowee a développé une biotechnologie de pointe qui permet de faire de la lumière de manière biologique et vivante à partir de bactéries marines. Un premier mobilier urbain a été inauguré le 20 janvier dernier à Rambouillet.

*MGP : *Marché Global de Performance*